

Fiche mission : Soutien enseignant

Le soutien est un accompagnement pédagogique visant à développer l'autonomie de l'étudiant en situation de handicap, tout en atténuant les difficultés inhérentes à sa problématique de santé dans le cadre de sa formation.

Le dispositif de soutien enseignant à destination des étudiants en situation de handicap consiste à mettre en place :

- Un soutien méthodologique ;
- Un accompagnement dans l'acquisition des connaissances (sans remplacer l'investissement personnel de l'étudiant).

Cet accompagnement spécifique (mise en œuvre, durée, nombre d'heures prévues...), comme tout autre aménagement du cursus d'études et d'examens, est préconisé par le médecin du Service de Santé Etudiant et validé par l'autorité administrative. Sa mise en œuvre et prise en charge financière sont assurées par la C2AESH.

L'enseignant-soutien informera la C2AESH en fin de chaque semestre du quota des heures de soutien effectuées. Cette mission est rémunérée à hauteur d'une heure TD par heure de soutien.